



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**

RdvPermis
8^{ème} vague

Réunion de lancement

1^{er} Mars 2023

ORDRE DU JOUR

- **PROPOS INTRODUCTIFS : LA RÉFORME DU PERMIS POUR TOUS, LA MESURE 6 ET SES OBJECTIFS**
- **REX VAGUES PRÉCÉDENTES & RÈGLES DE GESTION RDVPERMIS**
- **MODALITÉS DE DÉPLOIEMENT DE LA HUITIÈME VAGUE**
- **QUESTIONS/RÉPONSES**





REFORME DU PERMIS POUR TOUS, LA MESURE 6 ET SES OBJECTIFS

RAPPEL DES 10 MESURES DE LA REFORME



Mesure 1 | Gratuité du code (formation et examen) pour les volontaires du SNU

Mesure 2 | Développer l'usage du simulateur de conduite dans la formation

Mesure 3 | Développer l'apprentissage de la conduite sur boîte automatique

Mesure 4 | Favoriser l'accès à la conduite supervisée

Mesure 5 | Développer l'accès à la conduite encadrée

Mesure 6 | Moderniser l'inscription à l'épreuve pratique

Mesure 7 | Mise en place d'une plateforme gouvernementale dédiée au choix de son auto-école et d'un contrat type

Mesure 8 | La création d'un livret de formation numérique pour suivre la progression du candidat en temps réel

Mesure 9 | Abaisser l'âge de passage de l'examen dans le cadre de l'apprentissage anticipé de la conduite (en cours)

Mesure 10 | Adapter les questions du code de la route aux publics et aux enjeux de sécurité routière (premier trimestre 2020)

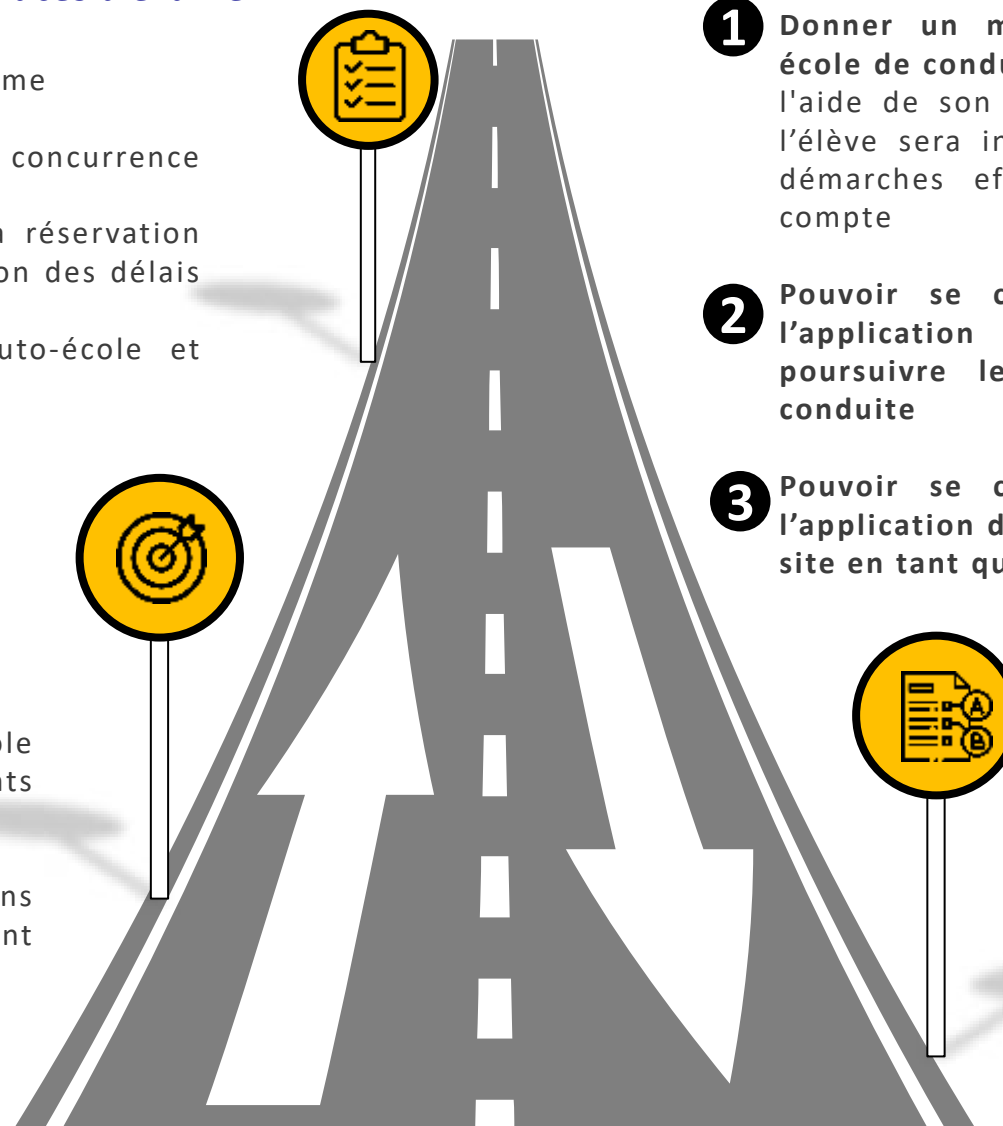
MESURE 6 : RDVPERMIS

Objectif : faciliter l'accès aux places d'examen

- Placer le candidat au cœur du système
- Réguler efficacement la demande
- Mettre en place les règles d'une concurrence loyale entre les AE
- Responsabiliser le candidat par la réservation d'examen nominative et l'application des délais de représentation
- Rééquilibrer les droits entre l'auto-école et l'élève

Candidats concernés

- Candidats dans une auto-école localisée dans les départements déployés sur RdvPermis
- Ou
- Candidats libres domiciliés dans les départements utilisant RdvPermis



3 modalités possibles pour le candidat

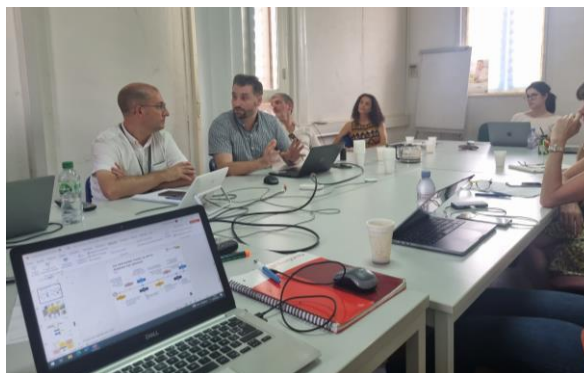
- 1** Donner un mandat librement révocable à son école de conduite qui pourra l'inscrire sur le site à l'aide de son compte professionnel. Dans ce cas, l'élève sera informé en temps réel de toutes les démarches effectuées par son école pour son compte
- 2** Pouvoir se créer un compte directement sur l'application de réservation puis choisir de poursuivre les démarches avec son école de conduite
- 3** Pouvoir se créer un compte directement sur l'application de réservation et s'inscrire seul sur le site en tant que candidat libre



REX VAGUES PRÉCÉDENTES & RÈGLES DE GESTION RDV PERMIS

SYNTHÈSE CHIFFRES DE LA ZONE RDVPERMIS

223 261
places d'examen B
réservées
(Janvier/Février)



13 685
places d'examen B
réservées
par les AE plateformes (Janvier/
Février)



+ 7900 comptes
auto-école

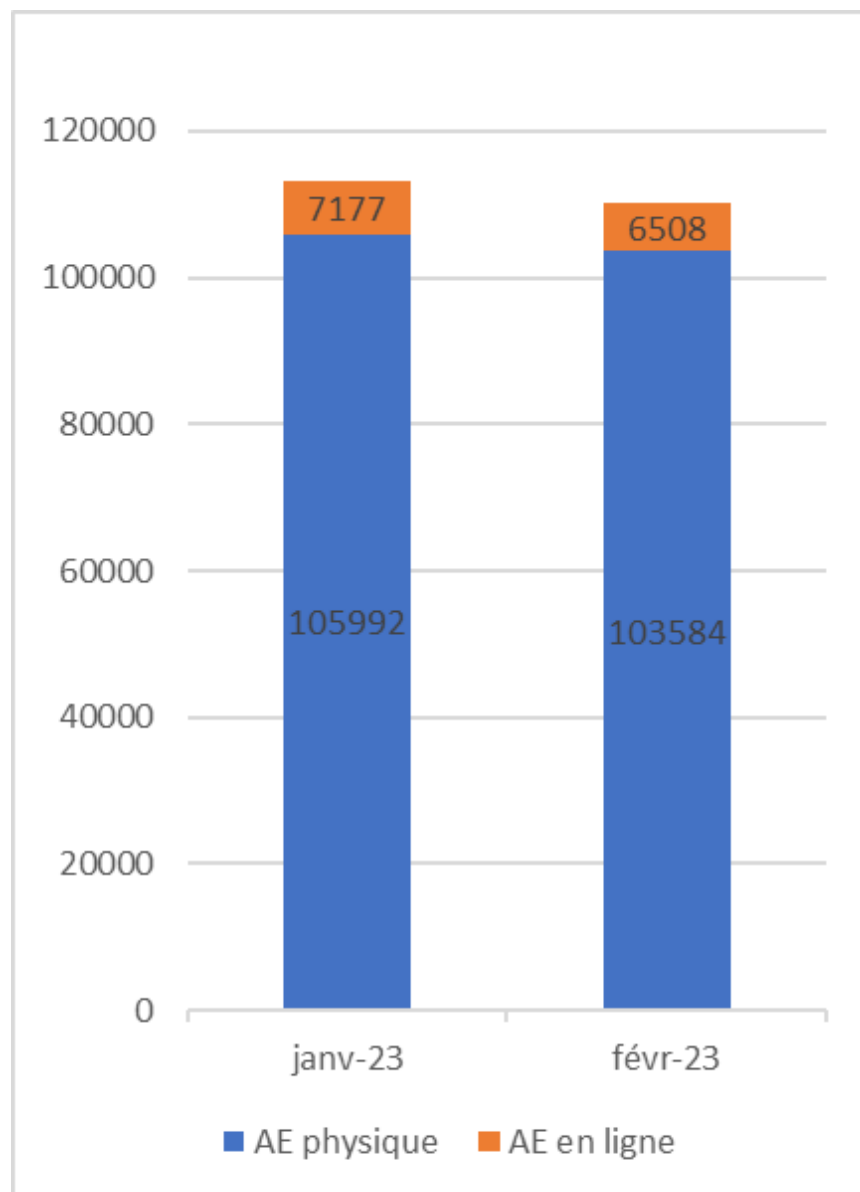
1 277 438
comptes candidats

55,1%
des examens B
réussis (Janvier/Février)

0,9%
d'examen candidats libres

69 BER déployés

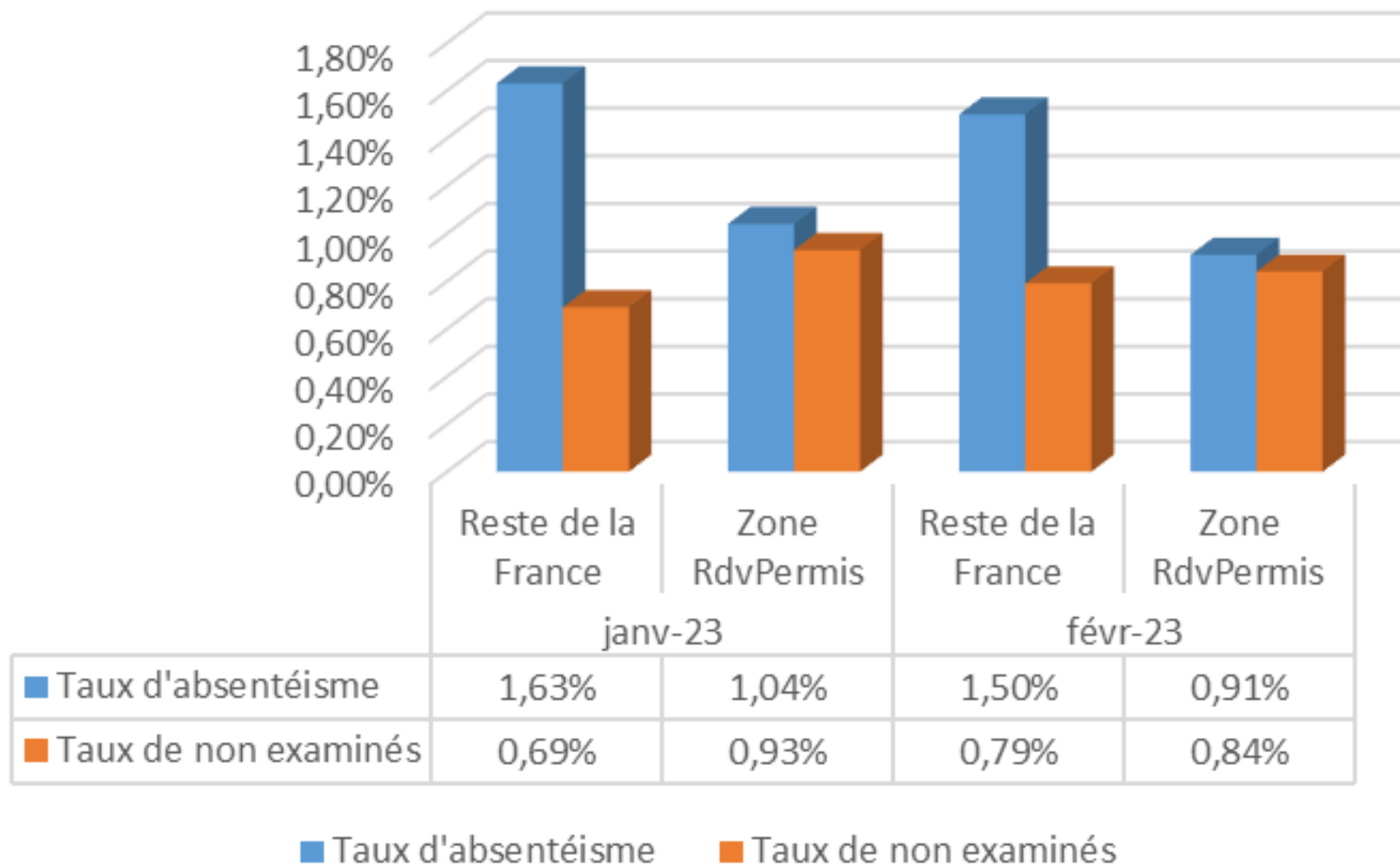
RÉPARTITION NOMBRE EXAMENS AE PHYSIQUES / AE EN LIGNE



La part des AE en
 ligne sur le total
 des réservations
 est de **6,1%**

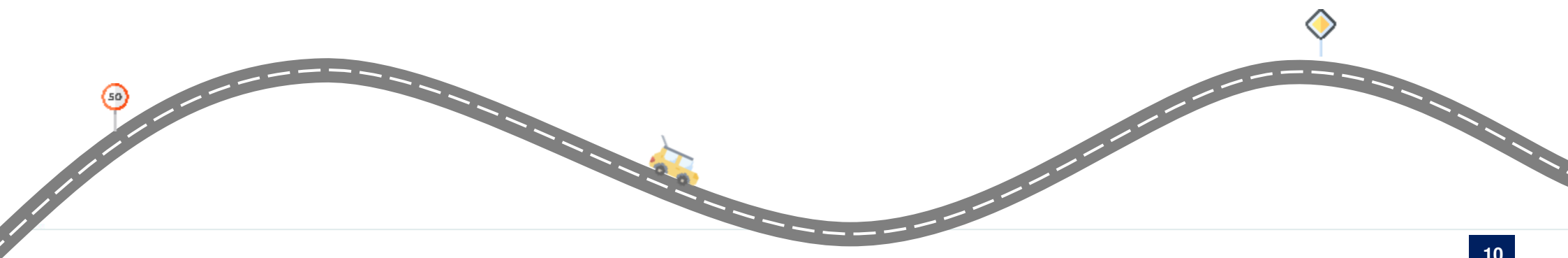
TAUX D'ABSENTÉISME ET DE NON EXAMINÉS

ZONE RDVPERMIS / RESTE DE LA FRANCE



TEMPS DE DISPONIBILITÉ D'UN CRÉNEAU D'EXAMEN AVANT RÉSERVATION (JANVIER/FÉVRIER)

	Temps de disponibilité d'un créneau avant réservation				
Durée	0-10 min	10-60 min	1-48hrs	48-72hrs	Plus de 72hrs
% du total de créneaux	29,4%	28,5%	17%	10%	15%
Total de créneaux	68 660	66 693	39 615	23 547	35 146



IMPACTS PAR ACTEUR

BER



Délégués/répartiteurs

- Administrer les places d'examens par créneau horaire
- Instaurer une nouvelle relation avec les écoles de conduite

IPCSR

- Disposer des noms des candidats pré-saisi dans APEP
- Connaître les accompagnateurs des candidats libres à l'avance

Auto-école

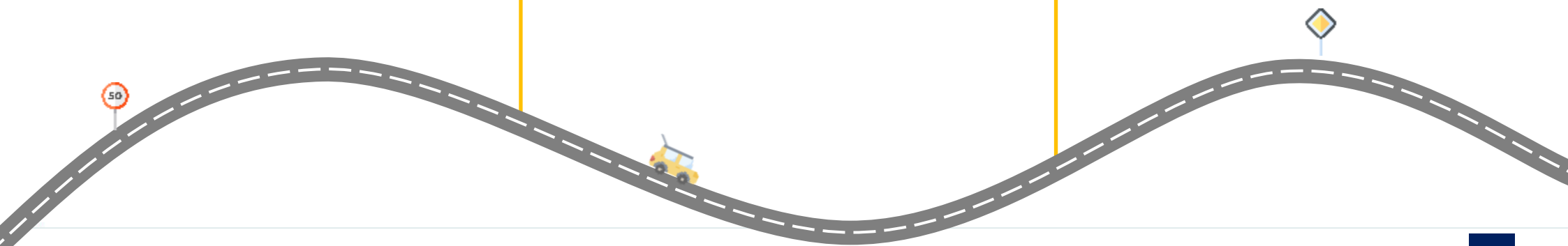


- Disposer d'un outil gratuit et d'un accompagnement de proximité
- Réserver des places d'examen nominatives en accord avec les candidats
- Appliquer des règles de gestion claires pour contribuer à une concurrence loyale entre auto-écoles

Candidat



- Être responsabilisé dans son statut de candidat « auto-école » ou « libre »
- Être responsabilisé dans la réservation de sa place d'examen (délais de présentation : en fonction du niveau de formation attendu, en cas d'annulation tardive et d'absence)



PANEL DES PRINCIPALES RÈGLES DE GESTION

Panier

12 places max dans le panier

Durée de validité du panier : 30 mn

AB

Annulation

A la suite d'une annulation d'examen, le créneau est de nouveau visible à l'ensemble des auto-écoles dans un délai aléatoire de 1 à 4H

AB

Annulation + 6 j

A plus de 6 jours de l'examen, l'annulation n'entraîne pas de délai de présentation pour le candidat

B

Annulation - 6 j

A 6 jours ou moins de l'examen, l'annulation non justifiée entraîne un délai de présentation de 30 jours pour le candidat

B

Absence

L'absence non justifiée le jour de l'examen entraîne un délai de présentation de 40 jours pour le candidat

AB

Le "code" (ETG)

Le "code" doit impérativement être en cours de validité le jour de l'examen (ou justifier d'une dispense conformément aux dispositions réglementaires)

B

Échec

Le délai de présentation à la suite d'un échec est inversement proportionnel au nombre de points obtenus :

- 35 jours à la suite d'un échec à l'examen pratique avec un total de points inférieur ou égal à 10
- 30 J ... total de points inférieur ou égal à 15 et supérieur à 10
- 20 J ... total de points inférieur ou égal à 20 et supérieur à 15
- 10 J ... total de points inférieur ou égal à 25 et supérieur à 20
- Sans délai à réception du résultat ... total de points > à 25

AB

LES MÉCANISMES DE RÉGULATION

ÉQUITÉ INTRA-DÉPARTEMENTALE : MISE EN PLACE D'UN SEUIL DE RÉSERVATION



- Le seuil est calculé en multipliant le nombre de formateurs déclaré par une AE par un coefficient qui varie en fonction du total des places du département pour le mois concerné.
- Quand l'AE a atteint son seuil sur un mois calendaire, elle n'est pas « bloquée » dans ses réservations, mais elle doit attendre 48 heures après une publication pour voir les nouvelles places publiées.
- Le seuil est donc une assurance donnée à toutes les auto-écoles d'avoir la possibilité de réserver chaque mois un nombre minimal de places, qui se base à la fois sur le nombre de formateurs qu'elles emploient et sur la capacité de production de places du département où elles travaillent.
- A chaque changement de mois le seuil est remis à 0 pour tout le monde.

PRIORITÉ TERRITORIALE

- Les AE proposant une offre de formation dans le département ont 72 heures d'avance sur les AE externes au département pour effectuer leurs réservations de places
- Au bout de 72 heures, les AE des autres départements ont également accès aux places restées disponibles

LES MÉCANISMES DE SOUPLESSE



AUTO-ÉCOLE

LA PERMUTATION

L'auto-école peut permuter deux candidats ayant des examens jusqu'à la veille de l'examen sans délai pour le candidat

LE REMPLACEMENT

L'auto-école peut remplacer un candidat par un autre dans la limite de 2 remplacements par formateur et par mois en B, 8 remplacements par formateur et par mois en A



BER

ÉCHANGE DE DEUX INSPECTEURS SUR LA MÊME JOURNÉE

Le délégué peut permuter deux inspecteurs sur le même département et la même journée

TRANSFERT D'EXAMENS PROGRAMMÉS

Le délégué peut reporter des examens programmés à la maille session

MODALITES DE DÉPLOIEMENT DE LA 8^{ème} VAGUE

Présentation des différentes étapes de passage à la nouvelle méthode
de réservation des places d'examen pratique



Ardennes, Aube, Côte d'Or, Doubs, Jura, Marne, Haute Marne, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Bas Rhin, Haut Rhin, Haute Saône, Saône et Loire, Vosges, Yonne, Territoire de Belfort, Haute Corse, Corse du Sud

 Départements déjà déployés

 Département 8^{ème} vague de déploiement

GRANDES ÉTAPES DE LA 8^{ÈME} VAGUE DE DÉPLOIEMENT

REALISES



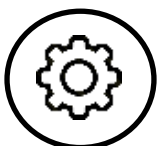
**Publié au JORF n°0050
du 27/02/2023**



**Livraison des kits de
communications**

Semaine du 13/02/2027

Flyers & Newsletter vague 8



Ouverture des comptes BER

Semaine du 27/02/2023

Communication des identifiants
de connexion aux délégués,
adjoints et répartiteurs

À RETENIR

Un arrêté modificatif à chaque vague
de déploiement

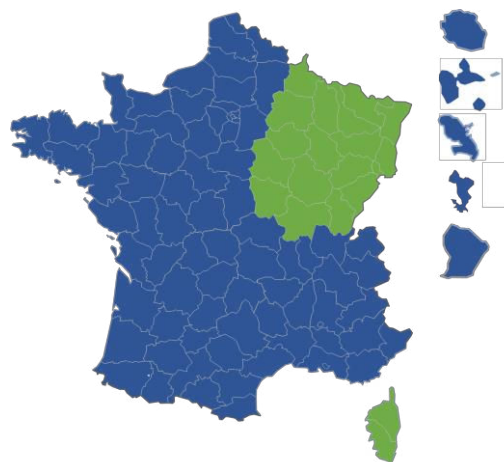
- Liste des départements déployés
sur RdvPermis
- Abrogation de la MNA sur les
départements déployés
- Intégration des délais de
présentation pour les candidats
- Possibilité de suspension ou de
retrait de l'agrément en cas de
déclaration(s) erronée(s) du
nombre de formateurs sur la
plateforme

GRANDES ÉTAPES DE LA 8^{ÈME} VAGUE DE DÉPLOIEMENT

DU 1^{ER} AU 10 MARS

 Départements déjà déployés

 Département 8^{ème} vague de déploiement



Liste départements 8^{ème} vague :

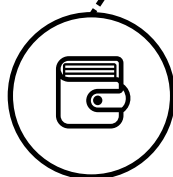
- Ardennes
- Aube
- Côte d'Or
- Doubs
- Jura
- Marne
- Haute Marne
- Meurthe et Moselle
- Meuse
- Moselle
- Nièvre
- Bas Rhin
- Haut Rhin
- Haute Saône
- Saône et Loire
- Vosges
- Yonne
- Territoire de Belfort
- Haute Corse
- Corse du Sud

Mars 2023						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Réunion de lancement

Le 1^{er} mars

Lancer la huitième vague de déploiement avec l'ensemble des parties prenantes

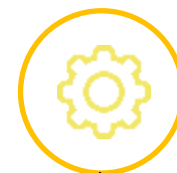


Déployer

Ouverture des comptes BER + Support utilisateurs

Semaine du 1^{er} mars

Communication des identifiants de connexion aux délégués, adjoints et répartiteurs



Déployer

Formation BER

du 02 au 10 mars

Formations des délégués/répartiteurs des 20 nouveaux départements RdvPermis
 Livraison des kits de formation aux auto-écoles

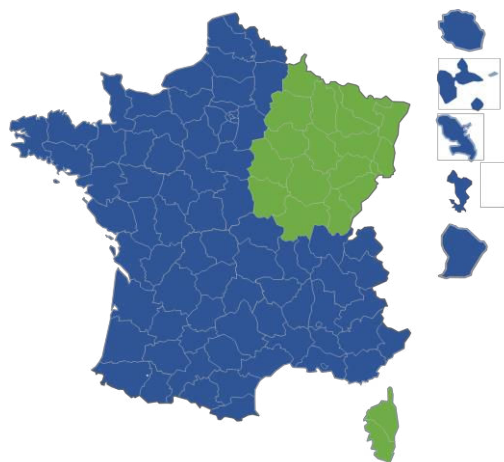


Déployer

GRANDES ÉTAPES DE LA 8^{ÈME} VAGUE DE DÉPLOIEMENT DU 13 AU 31 MARS

 Départements déjà déployés

 Département 8^{ème} vague de déploiement



Liste départements 8^{ème} vague :

- Ardennes
- Aube
- Côte d'Or
- Doubs
- Jura
- Marne
- Haute Marne
- Meurthe et Moselle
- Meuse
- Moselle
- Nièvre
- Bas Rhin
- Haut Rhin
- Haute Saône
- Saône et Loire
- Vosges
- Yonne
- Territoire de Belfort
- Haute Corse
- Corse du Sud

Mars 2023						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		



Information des AE par les BER

 A partir du 13 mars

Formation des AE de chaque

 département par les BER

Avec accompagnement de l'équipe

Déployer

Ouverture des comptes AE

Semaine du 27 mars

Récupération des mails de contact des AE via

 Aurige et communication des identifiants de

 connexion aux auto-écoles



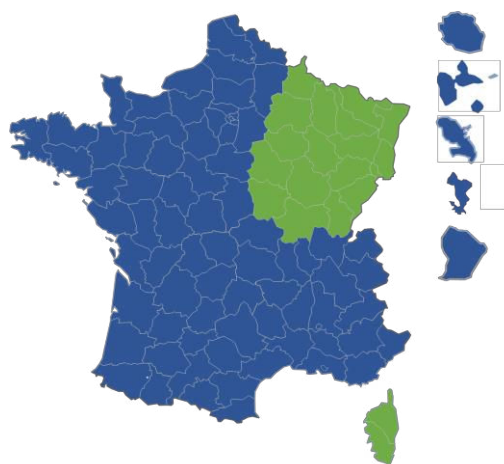
Déployer

GRANDES ÉTAPES DE LA 8^{ÈME} VAGUE DE DÉPLOIEMENT

DU 1^{ER} AU 30 AVRIL

■ Départements déjà déployés

■ Département 8^{ème} vague de déploiement



Liste départements 8^{ème} vague :

- Ardennes
- Aube
- Côte d'Or
- Doubs
- Jura
- Marne
- Haute Marne
- Meurthe et Moselle
- Meuse
- Moselle
- Nièvre
- Bas Rhin
- Haut Rhin
- Haute Saône
- Saône et Loire
- Vosges
- Yonne
- Territoire de Belfort
- Haute Corse
- Corse du Sud

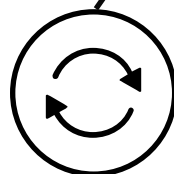
Avril 2023						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Publication/réservation des places

A partir du 10 avril

Premières publications de places d'examen sur mai
par les répartiteurs et premières réservations des AE

Déployer



Soutenir

Accompagnement des BER par
l'équipe projet

Au fil de l'eau

Soutien aux 14 BER de la huitième vague
de déploiement

Pilotage des actions d'accompagnement

GRANDES ÉTAPES DE LA 8^{ÈME} VAGUE DE DÉPLOIEMENT

MAI-JUIN 2023

Examiner



Premiers examens RdvPermis

Le 2 mai

Fin MNA



Piloter

Comité de suivi du déploiement RdvPermis

Juin

Suivre le déroulement de la généralisation et partager les réalisations et l'avancement avec les parties prenantes



L'ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS

Une équipe projet RdvPermis en soutien des acteurs locaux afin de faciliter le déploiement



Une base documentaire : Guides utilisateurs, supports de formation, flyers, vidéos tutoriels

Des formations de terrain



Un support utilisateur constant en relation avec les BER



Des réunions de suivi et échanges avec les acteurs locaux



Un « tutorat » et une aide métier des BER déjà déployés



Un suivi des indicateurs métier sur les impacts du déploiement

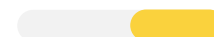


PROCHAINS RENDEZ-VOUS

■ Prochaines échéances communes



Formations BER : du 02 au 10 mars



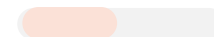
3 sessions de formation à Dijon, Bastia et Strasbourg à destination des 14 BER déployés

Information des AE par les BER : à partir du 13 mars

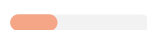


Organisation de points d'information des BER à destination des AE de leurs départements respectifs. Soutien de l'équipe projet RdvPermis

Comité de suivi du déploiement de RdvPermis : Fin de la huitième vague



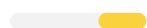
Public cible : BER + interlocuteurs locaux OP + représentants nationaux
ODJ : Echanges sur le déploiement, partage des réalisations et de l'avancement avec les parties prenantes



A planifier



En cours de planification



Planifié





QUESTIONS / REPONSES

Echanges avec les participants